LA MÔMERIE

Centre d'Animation et de Loisirs

Projet pédagogique 2026

Préambule

L'Association Familiale – La Mômerie –

L'association de type loi 1901 a été créée en 1978 à l'initiative de parents, sur la commune de Fondettes en Indre et Loire (37).

Elle a pour but d'accueillir les enfants de 3 à 11 ans domiciliés, scolarisés ou ayant des grands parents à Fondettes.

Elle est régie par la législation en vigueur selon les normes de le Service Départemental à la Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports (SDJES) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

Une déclaration d'habilitation est faite chaque année.

L'Association est représentée par un conseil d'administration dont les membres sont des parents d'enfants fréquentant « La Mômerie ». Le Président de l'Association est l'employeur légal.

Sommaire

Le projet éducatif	p.4
Présentation de l'association	p.5
Présentation des objectifs et des moyens de réalisation	p.6 à 10
Rôle de l'animateur	p.11
Rôle de l'équipe de direction	p.12
Rôle du responsable pédagogique	p.13
Les objectifs et pôles d'accueil des tout-petits.	p.14
Les objectifs et pôles d'accueil des 3- 5 ans	p.15
Les objectifs et pôles d'accueil des 6- 11 ans	p.16 -17
Le déroulement de l'accueil Périscolaire	p.18
Le déroulement d'une journée type (Mercredi et vacances scolaires)	p.19

Annexe : Journée type détaillée

Le projet éducatif

Le projet éducatif présente les objectifs suivants :

Présentation de l'association :

Le siège social de l'association est au : 50 rue des chaussumiers 37230 FONDETTES
La capacité d'accueil sur le site de la Mômerie est de 100 enfants de moins de 6 ans et 160 pour les plus de 6 ans.
Le nombre d'animateurs- animatrices détermine le nombre d'enfants accueillis.

L'association propose 2 secteurs :

L'Accueil extrascolaire :
Les vacances scolaires :
Les enfants sont accueillis à la journée ou à la demi-journée durant les petites vacances scolaires, et à la semaine durant l'été.

L'Accueil périscolaire et Mercredis
Les enfants sont accueillis les matins dans les écoles et les soirs à la Mômerie pour l'accueil périscolaire.
Les enfants sont accueillis à la Mômerie pour les mercredis.

Répartition des enfants le soir en accueil Périscolaire
- Le pôle 3-5 ans
- Le pôle 6-7 ans
- Le pôle 8-11 ans

Répartition des enfants le mercredi
- Le pôle 3-5 ans
- Le pôle 5-6 ans
- Le pôle 7- 8 ans
- le pôle 9-11 ans

Présentation de l'équipe d'animation

1 directrice
3 responsables pédagogiques
1 responsable administrative
De 14 à 25 Animateurs titulaires ou stagiaires BPJEPS, BAFA, CAP Petite Enfance,
3 éducateurs spécialisés

Présentation des objectifs et des moyens de réalisation

Une spécificité : l'approche ludo- éducative

Une coéducation visant l'épanouissement individuel

Favoriser l'autonomie de l'enfant

Eduquer à la citoyenneté, privilégier une bonne communication et une ouverture sur le monde

Soutenir et développer les spécificités de l'animation

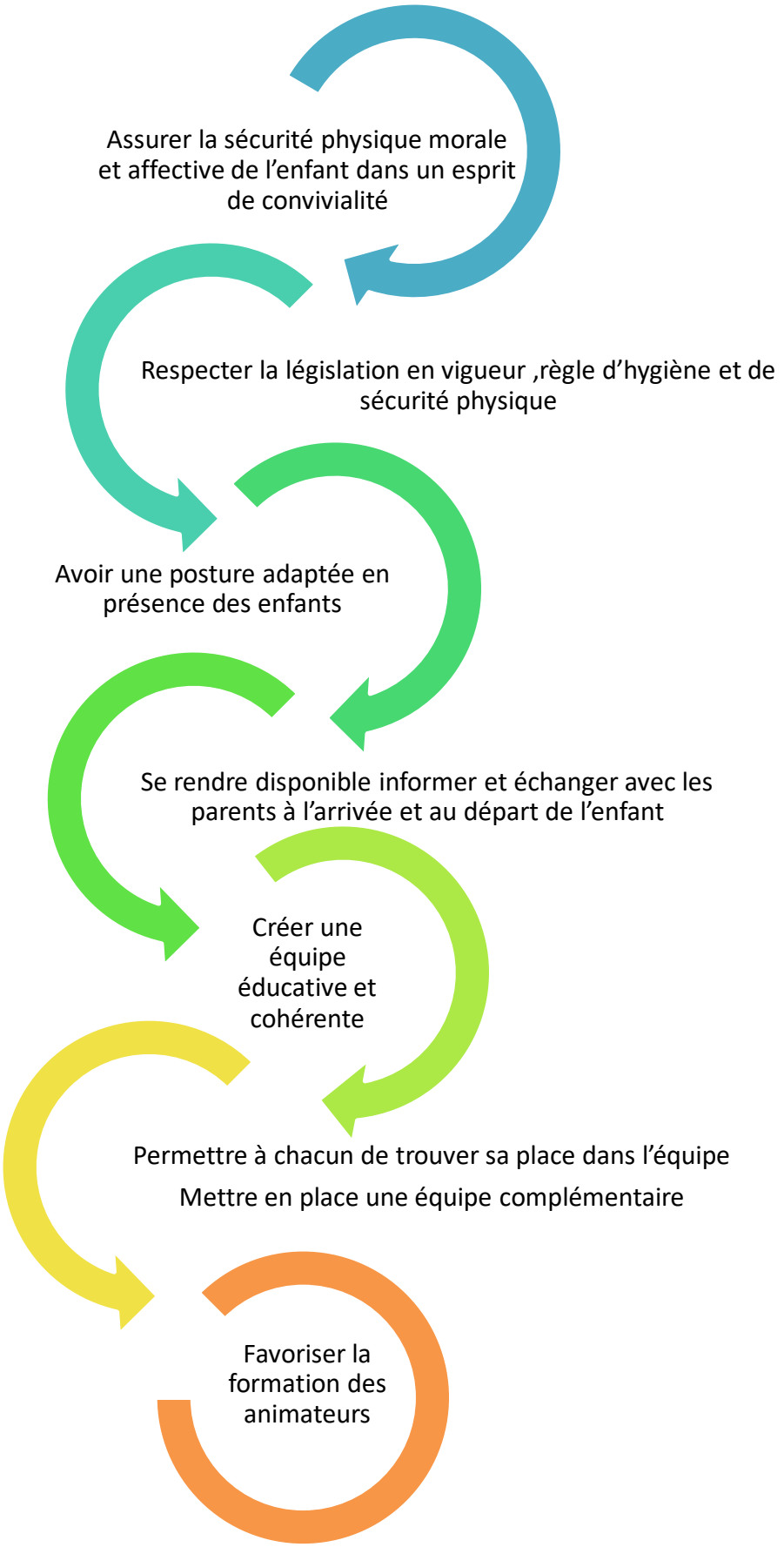

LE RÔLE DE L'ANIMATEUR

Au service des enfants, en lien avec tous !

01 ÊTRE UN RELAIS DE COMMUNICATION

L'animateur est le lien entre l'enfant, les parents et la direction. Il est à l'écoute et favorise la communication.

02 PARTICIPER À LA PRÉPARATION

- Il participe à l'élaboration du projet pédagogique et d'animation (comprendre la notion de projet).
- Il travaille en équipe en participant activement aux réunions de préparation.
- Il met en place un projet d'activités, en préparant les journées en détail.

03 GARANTIR LA SÉCURITÉ ET LE BIEN-ÊTRE

- Il assure la sécurité physique, affective et morale de l'enfant (cf. contrat de travail).
- Il contribue à faciliter les moments de transitions (rituels).
- Il adapte les activités en fonction du projet pédagogique et du groupe d'âge.
- Il respecte les rythmes de vie de l'enfant.

04 ANIMER ET ACCOMPAGNER

- Il est motivant et motivé.
- Il accompagne les enfants dans la réalisation de leurs projets.
- Il est à l'écoute des autres.
- Il gère la vie du groupe d'enfants (démocratie, citoyenneté...).

05 TRAVAILLER EN ÉQUIPE

- Il partage ses compétences et travaille en équipe (animateurs et directeurs).
- Il évalue son action dans le cadre de l'équipe éducative (bilans, auto-évaluations).

06 ÉVALUER ET PARTICIPER À LA VIE DE LA STRUCTURE

- Il établit un bilan de ses activités et du séjour avec le responsable pédagogique.
- Il participe au rangement et à l'inventaire du matériel.

UN ANIMATEUR ENGAGÉ, À L'ÉCOUTE ET ACTEUR DU BIEN-ÊTRE ET DE L'ÉPANOUISSEMENT DE CHAQUE ENFANT !

ROLE DE L'EQUIPE DE DIRECTION

L'équipe de direction est garante du projet pédagogique, établi à partir du projet éducatif de l'œuvre organisatrice, dans sa mise en place et dans son suivi.

En amont	La direction est à l'initiative du projet pédagogique, notamment en ce qui concerne la rédaction des objectifs généraux Elle recrute les animateurs de son équipe Elle apporte un soutien aux animateurs dans leur projet Elle assure l'organisation matérielle partielle du séjour (matériel pédagogique, réservation d'intervenants, planification des sorties...)
Pendant les temps d'accueil	Elle assure les fonctions générales d'administration : fichiers enfants, animateurs, état de présence, organisation matérielle Elle suit les projets, évalue les animateurs, mène les réunions. Elle accompagne les animateurs dans la mise en place des projets
Après	Elle présente un bilan du séjour au conseil d'administration.

Le pôle des tout-petits.

Objectifs pédagogiques spécifiques Des tout-petits.

. Favoriser un accueil de qualité	En collaborant avec les familles et les professionnels. En proposant une visite aux familles.
. Assurer la sécurité physique, morale et affective.	En étant attentif au bien-être de l'enfant En désignant une personne de référence et en instaurant des relations privilégiées.
. Respecter le rythme de chacun.	En amenant l'enfant vers des relations sécurisées.
. Favoriser la socialisation de l'enfant.	En permettant à l'enfant de faire des expériences et de construire des relations harmonieuses et positives.
. Adapter au mieux les espaces de vie.	En aménageant différents pôles de jeux pensés et préparés afin d'améliorer les déplacements et la fluidité des interactions. En mettant à disposition du matériel simple et polyvalent pour amener l'enfant à jouer,

Une grande salle commune aménagée avec des coins jeux. (Tapis de motricité, jeux de construction)
Salles d'activités et atelier (peinture, terre, encre…)
Coins aménagés (dînette, poupées, déguisements)
Une salle de sieste avec couchettes personnalisées.
Un restaurant
Un espace clos extérieur réservé aux petits.
Une pataugeoire (juillet et août)
Ces espaces permettent de privilégier les petits groupes et d'offrir aux enfants un plus grand choix d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

Le pôle 3 - 4 ans.

Objectifs pédagogiques spécifiques aux enfants de 3- 4 ans

- Assurer la sécurité physique et affective de l'enfant.
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Favoriser l'ouverture d'esprit et de curiosité.
- Permettre à chacun de trouver sa place
- Permettre à l'enfant de s'impliquer dans les différents espaces.
- Sensibiliser au respect des autres et de soi - même.

Des espaces spécifiques adaptés et attribués aux enfants de 3 et 4 ans.

Une grande salle commune.
Salles d'activités
Atelier (peinture, terre, encre…)
Salle de détente (banquettes, livres)
Coins aménagés (dînette, poupées, jeux de construction)
Un dortoir
Un restaurant
Un espace clos extérieur réservé aux petits.
Une pataugeoire (juillet et août)
Ces espaces permettent de privilégier les petits groupes et d'offrir aux enfants un plus grand choix d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

MOYENS MIS EN OEUVRE

- En aménageant différents espaces. Espace calme pour la lecture, le repos, des coins jeux. Les espaces restent modulables.
- En mettant en place différents ateliers individuels ou collectifs et en donnant la possibilité à l'enfant de choisir entre plusieurs activités variées. Les activités doivent être adaptées à chaque tranche d'âge et à chaque individu.
- En instaurant des moments de paroles collectifs ou des moments d'échanges.
- En laissant l'enfant faire ses propres choix et les assumer.
- En mettant en place des pictogrammes simples et concis avec les enfants pour une meilleure prise en compte des règles de vie.
- En impliquant les enfants dans la mise en valeur des différents espaces.

Le pôle des 5 ans

Des espaces spécifiques adaptés et attribués aux 5 et 6 ans favorisant l'activité de l'enfant, sa conquête d'une plus grande autonomie et sa sécurité affective.
Une grande salle commune.
Salles d'activités
Atelier (peinture, terre, encre…)
Coins aménagés (dînette, poupées, garage établis de menuiserie...)
Salle expression (tapis, musique, tableau, castelet)
Un restaurant
Un espace extérieur
Une piscine (juillet et août)
Ces espaces permettent de privilégier les petits groupes et d'offrir aux enfants un plus grand choix d'activités tant à l'intérieur qu'à l'extérieur.

L'espace de vie.

L'organisation de l'espace est importante dans l'accueil de loisirs. S'il est organisé pour que l'enfant se l'approprie, il va favoriser la naissance d'activités, l'envie de découvrir, de manipuler, de construire, de jouer…

Le pôle des 6-7 ans.

L'espace de vie :
Une grande salle aménagée de plusieurs espaces de jeux.
Ces espaces favorisent les petits groupes et permettent aux animateurs d'accompagner les enfants individuellement.
L'enfant a besoin de découvrir un nouvel univers, d'expérimenter de nouvelles textures. L'animateur lui donne envie de faire seul.
Les enfants choisissent leurs ateliers en fonction de leurs envies. Ils aiment partager leurs passions, raconter leur quotidien, c'est une tranche d'âge toujours en demande.
Les enfants sont répartis dans plusieurs salles. Cette organisation favorise l'aménagement des salles et la mise en place d'activités adaptées à chaque tranche d'âge.

Le pôle des 8 - 11 ans

L'espace de vie :
3 salles sont à disposition des enfants :
Une salle détente : jeux de société , des jeux variés sont à disposition des enfants ; jeux de collaboration, d'énigmes, d'aventure…
Une salle de regroupement pour des ateliers arts plastiques tels que de l'origami, des créations individuelles….

Dans la structure, les 9 – 11 ans sont les plus grands. Ils donnent aux autres enfants l'envie de grandir.
- En partageant des journées exceptionnelles (inter groupe – inter centre – inter générationnel)
- En découvrant de nouvelles activités sportives (le base-ball, le badminton, le rugby…)
- En rédigeant les règles de vie ensemble.

Les espaces communs aux 6-11 ans

Les jeux du couloir :
Ces espaces ont été aménagés comme des lieux de vie où l'on peut jouer, partager avec les plus jeunes :
Le babyfoot, des jeux d'adresse en bois …

Les espaces extérieurs sont aménagés de façon ludique dans un espace suffisamment grand pour permettre de grands jeux extérieurs. Des structures de jeux sont à la disposition des enfants.
Une régie sport : un grand choix de matériel des jeux de raquettes, de ballons, d'équilibre, des vélos et trottinettes est disponible pour les enfants.

L'espace de restauration :

Deux grandes salles de restauration accueillent les enfants de 3 à 11 ans :
Un espace pour les 3-4 ans avec un mobilier adapté, les 5 ans peuvent aussi y déjeuner.
Une grande salle de restauration pour les 5-11 ans avec un self.

4 salles mixtes pour les -6 /+ - ans :

- Une salle atelier/ bricolage : équipée de tables et de tabourets avec armoire de rangement pour tout le matériel mais aussi du matériel lié à la sculpture (argile, pâte à sel) mais aussi de jardinage (dépoter, rempoter, planter etc)
- Une salle expression : comprenant un castelet de marionnettes, un miroir pour des ateliers théâtres ou de danses, des tapis de sol, un espace déguisement, un lieu pour écouter de la musique
- Une salle atelier création : des activités coutures, bracelets perles, origami, atelier pâte fimo…
- Une salle détente : coin lecture avec fauteuils et tables basses, une salle où les enfants pourront se retrouver pour discuter / échanger, lire, écouter une histoire, se relaxer. Les enfants disposent de jeux en bois, de jeux calmes (échecs, dames, jeux de cartes etc)

Ces temps d'ateliers permettront la mixité au sein des groupes de + de 6 ans et favoriseront la coopération, le partage et l'échange pendant les différents temps de la journée.

Les responsables pédagogiques veilleront à la répartition des animateurs dans les espaces et à la diversité des propositions d'activités.

Organisation de l'accueil Périscolaire.

Accueil du matin :
L'accueil du matin s'effectue dans les écoles à partir de 7h15 et jusqu'à 8h30.
L'accueil à l'école maternelle Camille Claudel :
Les enfants sont accueillis dans (la bibliothèque) et encadrés par 2 animatrices/teurs.
L'accueil à l'école élémentaire Gérard Philippe :
Les enfants sont accueillis dans le réfectoire de l'école et encadrés par 2 animatrices/teurs
L'accueil à l'école primaire Françoise Dolto :
Les enfants sont accueillis dans le réfectoire de l'école et encadrés par 2 ou 3 animatrices/teurs

Déroulement de l'accueil du matin :

7h15	Installation et accueil des premiers enfants et des parents
De 7h15 à 8h15	Mise en place de jeux de société, puzzle, lecture, petits activités calmes, câlins.
8h15 – 8h20	Rangement et répartition par classe
8h20 – 8h30	Accompagnement dans les classes

Déroulement de l'accueil du soir :

16h30 – 16h40	Accueil et pointage des enfants dans les écoles
16h40 – 17h00	Retour en bus jusqu' à la Mômerie
17h00 – 17h20	Arrivée à la Mômerie Les enfants déposent leur sac et leur vêtement Lavage des mains Distribution du goûter
17h20 – 18h45	Les enfants sont répartis par petits groupes dans les différentes salles ou à l'extérieur. Chez les 3-5 ans : A l'intérieur : Des petits ateliers sont proposés aux enfants : jeux de société, de motricité, d'éveil, lecture de conte… A l'extérieur : des jeux de ballons, les trottinettes, jeux de cohésion, structures de jeux ou bac à sable ; un animateur présent au niveau des structures de jeux. Chez les 6- 11 ans : A l'intérieur : Des petits jeux sont proposés aux enfants : jeux de société, de motricité, d'éveil, lecture de conte, les jeux du couloirs… A l'extérieur : les jeux de ballons, de raquettes, jeux sportifs, équilibre, les structures de jeux ; un animateur présent au niveau des structures de jeux.

Le temps périscolaire est un temps d'échange, un temps où les enfants ont besoin d'attention même si parfois ils restent peu de temps. Les animateurs jouent avec les enfants et prennent le temps de discuter, de s'installer avec eux autour d'une table ou sur les tapis de jeux.

Journée type des mercredis et vacances scolaires

De 7h15 à 9h00 : accueil échelonné des enfants.
Maison des petits Accueil par l'entrée principale , les parents rentrent dans la structure munis de leur badge. - 1 animateur/trice à 7h15 - 2 animateurs/trices à 8h - 1 animateur/trice à 8h30 - 1 responsable pédagogique à 8h30 Accueil échelonné des enfants, l'animateur le rassure et est attentif à la séparation entre l'enfant et le parent. L'animateur doit faciliter le temps de transition. Les enfants sont répartis dans les différentes salles. Mise en place de petits coins ludiques et libres.
<u>Maison des moyens – grands :</u> Accueil par l'entrée principale , les parents rentrent dans la structure munis de leur badge. 2 animateurs/trices à 7h15 présent dans leur salle respective Les parents accompagnent leurs enfants jusque dans les salles Arrivée du reste de l'équipe à 8h puis à 9h. 1 responsable pédagogique à 7h45 1 responsable pédagogique à 9h. Accueil échelonné des enfants, l'animateur le rassure et est attentif à la séparation entre l'enfant et le parent. Les enfants sont répartis dans les différentes salles et l'animateur/trice leur propose des ateliers pour un réveil en douceur.
De 9h00 à 11h30 : activités, jeux intérieurs et extérieurs
Dojo, motricité, sortie
Baignade en fin de matinée (séjour d'été)
Installation de sieste avec les enfants. Doudous sur les couchettes.
De 11h30 à 11h45 : rangement des activités, passage aux toilettes et lavage des mains.
De 11h45 à 13h00 : repas. C'est l'occasion de discuter, et de renforcer les liens.
Passage aux toilettes et lavage des mains.
De 13h30 à 15h00 : temps sieste. Favoriser l'endormissement : écoute musicale,
L'animateur favorise l'endormissement : chanson et musique douce, histoires…
Une deuxième partie autour de jeux de société calmes, des dessins.
Réveil échelonné
Habillage des enfants et rangement de la sieste.
De 14h15 à 16h00 : activités intérieures ou extérieures.
Ateliers artistiques – expression corporelle- Baignade(séjour d'été)
De 16h00 à 16h30 : goûter
Retour sur la journée avec les enfants
De 16h30 à 18h30 : départ échelonné des enfants.
Accueil des parents - retour individuel – temps d'information
18h30 : fermeture du centre. (Vacances scolaires)
18h45 : fermeture du centre. (Mercredis)

Journée type

De 7h15 à 9h00 : accueil échelonné des enfants.
L'accueil du matin est un moment de transition qui va permettre à la famille et à l'enfant de se séparer pour la journée. L'accueil doit être rassurant, se faire en douceur. L'animateur adopte une posture bienveillante, il est disponible pour accueillir les familles. Il prendra un temps un temps d'échange et sera à l'écoute. L'enfant doit se sentir accueilli et la famille rassurée au moment de laisser son enfant pour la journée. Un accueil calme et une personne référente facilite cette transition. (Réduire le volume sonore) Aménagement d'espaces dédiés pour prendre son temps et faciliter cette transition. Les enfants sont répartis dans les différentes salles, une salle dédiée aux tout-petits.
De 9h00 à 11h30 : activités, jeux intérieurs et extérieurs Le jeu est une priorité pour les enfants. Jouer c'est grandir ! Car en jouant, l'enfant prend conscience de son corps, de son individualité. Des jeux et des activités seront proposés qui l'enrichiront et le feront grandir. Il convient d'adapter les jeux et activités proposés en fonction de ce que l'enfant peut et sait faire, ce qui suppose une bonne connaissance des phases de développement de l'enfant. La durée de l'activité de l'activité devra également être adaptée à l'âge des enfants et prendre en compte son rythme et ses besoins.
De 11h30 à 11h45 : rangement des activités, passage aux toilettes et lavage des mains. L'acquisition de réflexes liés à l'hygiène doit être également un objectif de prévention porté par l'équipe.
De 11h45 à 13h00 : repas Le temps du repas est un moment de détente, d'échanges et de plaisir. Un animateur à table avec les enfants.
De 13h00 à 15h00 : sieste pour les plus petits. Le temps de repos est nécessaire en début d'après-midi, il repose sur trois mots : confort, bien-être et sécurité. L'installation de la sieste est faite en amont par l'équipe et les enfants afin de pouvoir poser les doudous sur les lits. L'animateur favorise l'endormissement et passe de lit en lit pour rassurer l'enfant. : Chansons, musiques douces, histoires…
Réveil échelonné
De 14h15 à 16h00 : activités
De 16h00 à 16h30 : goûter
De 16h30 à 18h30 : départ échelonné des enfants
Accueil des parents - retour individuel – temps d'information
18h45 : fermeture du centre.